



Article 1 : Lieu et date

Le championnat de France d'Élevage New-Forest a lieu **samedi 29 juillet 2017** au **Haras national du Pin** au Pin-au-Haras (61).

Article 2 : Conditions de participation

Le championnat est ouvert aux poneys de race New-Forest inscrits au Livre Généalogique Français du livre A ou B ainsi qu'aux poneys inscrits au registre du poney New-Forest de croisement qu'ils soient nés en France ou importés, à jour de leur déclaration à Sire.

Article 3 : Conditions d'engagement

Les poneys doivent être engagés au nom du propriétaire déclaré à Sire. **Le propriétaire doit être assuré pour ce type de manifestation.**

Article 4 : Généralités sur la présentation

Le jury officie pour le National. Il est composé au minimum de 4 membres : Sous réserves de disponibilités. Il juge l'ensemble des sections.

Les poneys doivent satisfaire à la réglementation sanitaire régissant les rassemblements d'animaux (vaccinations obligatoires), et être accompagnés de leur livret validé avec leur n° de transpondeur.

Les livrets sont à remettre à l'accueil en échange du dossier du National et des numéros de têtère. En fin de concours, les livrets seront restitués contre les numéros de têtères.

Les poneys doivent être en bon état général, propres et toilettés (crins libres ou nattés), le jury se réserve le droit d'exclure tout animal dont le toilettage ou l'état général ne sont pas satisfaisants.

Un poney irrégulier aux allures n'est pas classé.

Le caractère du poney New-Forest et son comportement étant des critères fondamentaux de la race, le jury attachera une importance particulière à ces notions et se réserve la possibilité d'exclure tout poney dont le comportement est préjudiciable à l'utilisation ou à la réputation de la race.

Article 5 : Toise

Le contrôle de la taille s'effectue pour les 2 ans, les 3 ans mâles/femelles /hongres ainsi que les mâles de 4 ans et plus.

La taille maximale acceptée est de 148 cm ou 149 cm ferré.

Article 6 : Épreuves en main

Chaque poney est identifié par un numéro correspondant à celui figurant au programme général. Le poney doit le porter pour chacune de ses épreuves.

La présentation en main, devant le jury, se fait :

- en licol de présentation, bridon de présentation ou filet.
- **en filet obligatoirement pour tous les mâles lors de leurs présentations et lors de leurs déplacements.**
- les membres nus.
- de travers, immobile, à 5 mètres du jury, le postérieur face au jury légèrement ouvert,
- au pas en ligne droite et en travers, puis au trot à la demande du jury,

Pour l'obstacle en liberté, les protections aux antérieurs sont autorisées.

Article 7 : Épreuves montées

Pour les épreuves des poneys de 3 ans montés, les poneys sont présentés :

- en filet simple (mors brisés sans gourmette, muserolle autorisée)
- l'utilisation d'un harnachement sans mors est autorisée
- aucun enrênement n'est autorisé
- les protections aux antérieurs sont autorisées.

Pour les 3 ans mâles, pouliches et hongres, l'usage d'éperons est interdit.

Pour les candidats étalons 4 ans et +, le harnachement (embouchures, enrênements, protections) et le port des éperons doivent être conformes au règlement des épreuves d'élevage Cycles classiques Jeunes Poneys SHF 2017.

Le cavalier porte la tenue d'équitation suivante :

- culotte blanche, beige, grise
- polo vert ou chemise de l'AFPNF
- bottes de couleur foncée ou noires, les mini-chaps sont autorisés
- casque obligatoire et répondant à la norme en vigueur (EN 1384).
- cravache autorisée 75 cm maxi
- protège dos autorisé

Le jury se réserve le droit de contrôler le harnachement du poney et en cas de danger d'exclure celui-ci.

Article 8 : Tenue des présentateurs

Les présentateurs se doivent de porter la tenue :

- polo vert ou chemise de l'AFPNF
- pantalon de ville blanc, ou tenue décrite dans l'article 6

Cette tenue est également obligatoire pour l'aide qui pousse le poney.

L'aide lors des présentations en main se tient en arrière et du même côté que le présentateur.

Article 9 : Présentation des poulinières

La limite d'âge pour les poulinières est fixée à **18 ans**.

Participent aux épreuves de leurs sections, les poulinières suitées, inscrites au programme d'élevage, et leurs foals inscrits :

- au livre A,
- au livre B,
- au registre du poney New-Forest de croisement

Nouveauté 2017 : Les poulinières et leurs foals seront vues individuellement en liberté dans le rond d'Havrincourt.

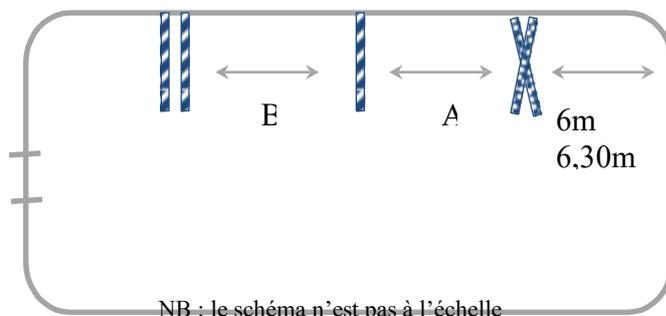
Les foals doivent être licolés lors des présentations.

Article 10 : Présentation des 2 et 3 ans

Les mâles, les pouliches et les hongres de 2 ans et 3 ans seront notés

- sous la selle (pour les 3 ans)
- aux allures en liberté dans le rond d'Havrincourt
- à l'obstacle en liberté, dans le rond d'Havrincourt.

Pour l'obstacle en liberté, les poneys seront jugés sur 6 à 8 sauts au maximum. Le dispositif final est comme suit, les poneys débiteront par un vertical en sortie de ligne, et finiront sur un oxer :



Normes techniques :

Taille du poney (non ferré, +1cm pour les fers)	1,30m et moins	1,31m à 1,40m	1,41m à 1,48m
distance A	5,50m	6m	6m30
distance B	5,80m	6,60m	7,05m

Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney et des conditions, elles sont ci-après données à titre indicatif :

- verticaux de 105cm maximum
- oxer de 115 cm de hauteur et 110cm de largeur au maximum.

Les poneys sont placés sous la responsabilité du propriétaire. Le propriétaire et/ou une personne qu'il désigne seront en charge de présenter le poney à l'obstacle. Une équipe constituée par les organisateurs est à disposition si le propriétaire en fait la demande sur la feuille d'engagement.

A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

Article 11 : Classement des poneys

Les sections suivantes seront classées le samedi 29 juillet :

- 1) Mâles 1 an
- 2) Femelles 1 an
- 3) Mâles 2 ans
- 4) Femelles et hongres de 2 ans
- 5) Mâles 3 ans
- 6) Femelles et hongres de 3 ans
- 7) Poulinières suitées
- 8) Foals
- 9) Poulinières non-suitées

Un classement spécifique sera fait pour les New-Forest livre B et les New-Forest de croisement.

Les sections suivantes sont soutenues par un encouragement SHF : pouliches 2 ans, pouliches 3 ans montées, mâles 3 ans montés, poulinières suitées. Sous conditions spécifiques SHF des concours d'élevage.

Voir annexe « note SHF concours ».

Article 12 : Remise de prix

Une remise de prix pour chaque section aura lieu à l'issue de chacune des épreuves. Sous réserve de validation des sections.

Plaques, flots, cadeaux sont remis à tous les participants.

Article 13 : Championnat suprême

Seul les produits inscrits au livre A participent au Championnat Suprême.

Le premier de chaque section sera rappelé au Championnat Suprême le samedi soir, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 13/20.

Article 14 : Candidats étalons

Tous les mâles de 2 ans et 3 ans sont considérés comme des candidats étalons et approuvables.

Les propriétaires des mâles ayant obtenu les notes nécessaires pourront déposer un dossier de candidature étalon à l'issue du National. Le dossier doit parvenir au Secrétariat AFPNF avec les règlements et le livret pour le 1er septembre 2017.

Candidats étalons de 4 ans et plus seront jugés au modèle, aux allures et à l'obstacle. Les candidats prétendant à l'agrément dans une autre discipline seront appréciés sur dossier en remplacement de l'obstacle suivant l'article II de l'annexe II du règlement de Stud Book (dressage, CCE, attelage, endurance).

Jugement à l'obstacle : Pour être cohérent, les dispositions suivantes sont prises : Le jury notera les poneys sur un parcours de 8 à 10 obstacles avec les hauteurs minimales et les difficultés équivalentes aux parcours SHF de leur génération.

A l'issue des différentes épreuves et de la commission étalon, le jury se réserve le droit d'un examen vétérinaire complémentaire avant validation définitive.

Article 15 : Qualification/Labellisation France Dressage

Nouveauté 2017 : Une qualification France Dressage est organisée pendant notre National New-Forest 2017. Les poneys New-Forest appartenant aux adhérents de l'AFPNF peuvent être présentés gratuitement à cette qualification.

Peuvent participer à la qualification France Dressage les catégories suivantes :

- Foals mâles et femelles
- 2 ans mâles, femelles et hongres
- 3 ans mâles, femelles et hongres

Les poneys qualifiés pourront participer à la finale France Dressage à Saumur du 21 au 24 septembre 2017.

Les poulinières pourront prétendre à l'obtention du Label Dressage.

Voir règlements France Dressage.

Article 16 : Horaires

Les horaires peuvent être adaptés en fonction des engagés.